



L'ASSOMPTION

Ville de culture et de patrimoine

AVIS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

VLA-AOP-TEC-202006-LBSO

LOCATION D'UN BOUTEUR ET D'UN SOUFFLEUR AVEC OPÉRATEUR
SITE DE DISPOSITION DES NEIGES USÉES 2020-2021 ET 2021-2022 (OPTION POUR 2022-2023)

DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de L'Assomption demande des soumissions pour un service de location d'équipement lourd avec opérateur pour son site de disposition des neiges usées pour l'hiver 2020-2021 et 2021-2022 possibilité de prolongation pour l'hiver 2022-2023.

DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus par le Système électronique d'appel d'offres à l'adresse www.seao.ca, pour les entreprises inscrites à ce service. Pour s'y abonner ou pour toutes autres questions, les entreprises peuvent communiquer avec le SEAO par téléphone au 514 856-6600 ou au 1 866 669-7326 (pour l'extérieur) ou en consultant le site Internet www.seao.ca en stipulant le numéro de référence **VLA-AOP-TEC-202006-LBSO**, à compter du **16 juin 2020**. L'obtention des documents est assujettie à la tarification établie par le SEAO.

Pour tout renseignement, le soumissionnaire devra communiquer, par écrit seulement, avec André Boisvert, chef de division approvisionnement de la Ville de L'Assomption, par courriel à l'adresse aboisvert@ville.lassomption.qc.ca, et ce, au minimum sept (7) jours avant l'ouverture des soumissions afin de permettre à un responsable du projet de répondre à toutes les demandes avant l'ouverture des soumissions. Toutes les demandes reçues passé ce délai risquent ne pas être considérées.

Les réponses seront communiquées par écrit à tous les soumissionnaires. Lorsqu'une réponse a pour conséquence de modifier les exigences du devis, cette réponse devra être présentée sous forme d'addenda.

EXIGENCES

Seules les soumissions présentées par un fournisseur ayant un établissement au Québec ou ayant un établissement dans une province visée par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicables à la Ville, seront considérées.

De plus, le soumissionnaire devra s'assurer de déposer l'affirmation solennelle d'attestation d'intégrité dûment remplie et signée devant un commissaire à l'assermentation. À défaut, la soumission sera automatiquement rejetée.

DATE ET ENDROIT DE RÉCEPTION

Seuls l'original et trois (3) copies du formulaire de soumission et ses annexes devront être déposés dans des enveloppes scellées et identifiées « **Location d'un boueur et d'un souffleur avec opérateur site de disposition des neiges usées 2020-2021 et 2021-2022 (option pour 2022-2023)** », dans la boîte postale du Complexe municipal de la Ville de L'Assomption, au 781, rang du Bas-de-L'Assomption Nord, à L'Assomption (Québec) J5W 2H1, **avant neuf heures (9 h), le mercredi 15 juillet 2020**.

PARTICULARITÉ D'OUVERTURE (PANDÉMIE)

Considérant la pandémie actuelle de coronavirus (COVID-19), la Ville procède à une ouverture des soumissions sans public, de sorte que les soumissionnaires ne pourront y assister en personne.

Au lieu, la Ville procède à l'ouverture des soumissions en présence de deux témoins et dépose un enregistrement vidéo de l'ouverture des soumissions sur le SEAO dans les meilleurs délais après l'ouverture. Les soumissionnaires seront informés du dépôt de l'enregistrement sur le SEAO de la même façon que lors de l'émission d'un addenda.

La Ville de L'Assomption ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donnée à L'Assomption, le 16 juin 2020.

André Boisvert
Chef de division approvisionnement